



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU-SUR-LOIRE

02.38.35.80.48

mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

Commune de Beaulieu-sur-Loire

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le dix-sept décembre à vingt heures quarante-six, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, DELSARTE Séverine

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : GAUCHER Claude, RAGU Guillaume et CHAILLOUX Marie-Laure

Absents : COZETTE Laetitia

Madame Isabelle BERTRAND a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	
11 décembre 2025	
Date d'affichage	
11 décembre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	13
Votants	16

Objet : Convention d'objectifs avec l'association « Maison du Terroir et d'Animations » de Beaulieu-sur-Loire

Madame DESCHAMPS Céline rappelle au conseil municipal que l'association « Les amis de Beaulieu » lui ont fait part de leur souhait de ne plus avoir la gestion de la Maison du Terroir et d'Animations.

Une nouvelle association « Maison du Terroir et d'Animations, dont le siège est situé 3 Place d'Armes à Beaulieu-sur-Loire, représentée par ses co-présidentes Mesdames VAAST Delphine et GRASSIN Christine a été créé.

L'association agit à travers ses objectifs de promotion, de valorisation aux productions locales, de sensibilisation au terroir et d'accompagnement des prestataires locaux, élabore un programme pluriannuel d'actions permettant la présentation d'un budget prévisionnel à la commune.

Elle s'engage à mettre en œuvre tous les services et prestations nécessaires lui permettant la valorisation des produits locaux et le développement des animations.

La Commune de BEAULIEU SUR LOIRE souhaite déléguer à l'Association « Maison du Terroir et d'Animations de Beaulieu sur Loire » les services de promotion, d'accueil, d'information et d'animation au sein de la Maison du Terroir et d'Animations.

Les actions mises en place auront pour objet d'améliorer sans cesse l'information, l'accueil et l'accessibilité des différents publics, en s'adaptant à l'évolution des attentes.

Le développement numérique sera réalisé en concertation avec la Commune.

La Commune de BEAULIEU SUR LOIRE met à disposition de l'association :

- Le personnel qualifié pour l'accueil, l'information, la promotion et l'animation, à savoir une personne qualifiée à temps plein, à titre permanent, recrutée dans le cadre de la fonction publique territoriale ;

- La Commune met à disposition de la Maison de Terroir et d'Animations de Beaulieu sur Loire, à titre gratuit et permanent, la partie située au rez-de-chaussée de l'immeuble communal sis 3 Place d'Armes, et s'emploie à garantir les conditions d'exercice.
En contrepartie, elle s'engage à en faire un usage conforme à son objet social.

Ainsi, une convention d'objectifs entre la commune de Beaulieu-sur-Loire et l'association « Maison du Terroir et d'Animations » doit être établie.

La convention est conclue jusqu'en décembre 2031 à compter de la date de sa signature. Elle pourra faire l'objet d'avenants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de la convention.

La secrétaire de séance,



BERTRAND Isabelle

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET

